

COMMENTAIRES ET EVOLUTIONS DES INDICES CNR TRM

JANVIER 2025	1 mois	3 mois	12 mois	Moyenne sur 12 mois *
INDICE SYNTHETIQUE LD EA (hors gazole)	+ 1,6 % (+ 0,7 %)	+ 2,4 % (+ 1,0 %)	+ 0,5 % (+ 1,9 %)	+ 1,3 % (+ 4,6 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG EA (hors gazole)	+ 1,6 % (+ 0,8 %)	+ 2,4 % (+ 1,1 %)	+ 0,7 % (+ 2,0 %)	+ 1,6 % (+ 4,8 %)
INDICE SYNTHETIQUE REG Porteurs (hors gazole)	+ 1,8 % (+ 1,2 %)	+ 2,5 % (+ 1,5 %)	+ 1,0 % (+ 2,1 %)	+ 2,3 % (+ 5,0 %)
GAZOLE PROFESSIONNEL	+ 4,2 %	+ 6,7 %	- 2,6 %	- 6,0 %
	L'indice augmente de +4,2% en janvier 2025. Son évolution moyenne annuelle à la baisse (-6%) a une incidence forte sur les variations annuelles de tous les indices synthétiques. La TICPE applicable au gazole professionnel TRM est intégrée à l'indice. Retrouvez les informations concernant la fiscalité du gazole pour 2025 sur www.cnr.fr : Fiscalité gazole 2025 .			
GAZOLE	+ 3,7 %	+ 5,9 %	- 2,3 %	- 5,4 %
	Le coût du carburant hors TVA augmente de +3,7% en janvier 2025. Cet indice est conçu notamment pour les véhicules de moins de 7,5 tonnes de poids total, qui ne sont pas concernés par le remboursement partiel de TICPE. L'indice gazole évolue avec moins d'ampleur que l'indice gazole professionnel, car la composante taxe fixe est plus importante.			
MAINTENANCE	+ 0,2 %	+ 0,3 %	+ 3,1 %	+ 3,8 %
	L'indice augmente de +0,2% en janvier 2025 en raison des variations de la composante entretien-réparations (+0,4%). L'AdBlue, retenu dans ce poste, progresse de +4,1% ce mois-ci. L'indice enregistre une inflation importante depuis un an : +3,8% en moyenne annuelle (+4,8% pour la composante entretien-réparations et +0,9% pour les pneumatiques).			
INFRASTRUCTURES	0,0 %	0,0 %	+ 2,8 %	+ 2,8 %
	Indice inchangé en janvier 2025. La prochaine revalorisation des tarifs de péages de classe 4 est attendue pour février 2025. L'indice Infrastructures comprend également la taxe à l'essieux, inchangée en 2025.			
MATERIEL EA	+ 4,0 %	+ 4,1 %	+ 4,3 %	+ 3,4 %
	L'indice augmente de +4% en janvier 2025. Les taux d'intérêt retenus dans les calculs augmentent en janvier 2025. Certaines composantes de l'indice sont recalées uniquement en janvier sur la base des résultats des dispositifs d'observation et des enquêtes annuelles du CNR. Parmi celles-ci, les prix de véhicules sont stables. La composante assurance progresse de +6,1% cette année. Les calculs de coût de détention tiennent compte du taux de renouvellement des parcs (16% cette année). Depuis un an, l'indice progresse de +3,4% en moyenne annuelle.			
MATERIEL Porteurs	+ 4,4 %	+ 4,4 %	+ 4,6 %	+ 3,8 %
	Mêmes explications et mêmes évolutions des sous-jacents que pour l'indice Matériel EA.			
CONDUCTEUR LD	0,0 %	+ 0,5 %	+ 0,6 %	+ 6,3 %
	Indice inchangé en janvier 2025. Depuis un an, l'indice augmente de +6,3% en moyenne annuelle. Les minima conventionnels de rémunération, servant de référence pour évaluer les variations de la composante salariale de l'indice, ont été revalorisés de +5,4% par l'accord social du 11 octobre 2023, étendu à l'ensemble des entreprises du secteur en décembre 2023. Le surcoût a été amplifié par la diminution mécanique des allègements de charges "Fillon" consécutive à cette revalorisation salariale.			
CONDUCTEUR REG	0,0 %	+ 0,5 %	+ 0,6 %	+ 6,1 %
	Idem, même explication que pour l'indice Conducteur LD.			
FRAIS DEPLACEMENT LD	0,0 %	0,0 %	0,0 %	+ 4,1 %
	Indice inchangé en janvier 2025. L'indice progresse depuis un an de +4,1% en moyenne annuelle. Les indemnités conventionnelles de frais de déplacement ont été revalorisées de +5% en décembre 2023 par l'accord social du 11 octobre 2023, étendu à l'ensemble des entreprises du secteur en décembre 2023.			
FRAIS DEPLACEMENT REG	0,0 %	0,0 %	0,0 %	+ 4,1 %
	Idem, même explication que pour l'indice Frais de déplacement LD.			
STRUCTURE LD EA	+ 0,4 %	+ 0,8 %	+ 2,0 %	+ 4,2 %
	L'indice augmente de +0,4% en janvier 2025 en raison des variations de la composante de coûts des locaux (+0,5%) et de coûts des services (+0,4%). L'augmentation annuelle importante s'explique entre autre par les revalorisations salariales conventionnelles appliquées également sur le personnel administratif. L'indice Structure mesure les évolutions des coûts indirects ou charges de structure des entreprises.			
STRUCTURE REG EA	+ 0,4 %	+ 0,7 %	+ 2,2 %	+ 4,6 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			
STRUCTURE REG Porteurs	+ 0,4 %	+ 0,7 %	+ 2,2 %	+ 4,6 %
	Les différences avec l'indice Structure LD EA s'expliquent par les poids relatifs des composantes, notamment celui du personnel sédentaire, différents d'un indice à l'autre.			

* moyenne (février 2024 inclus à janvier 2025 inclus) / moyenne (février 2023 inclus à janvier 2024 inclus).